



A Solenis Company

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Clax Magic Rust 70D2

Révision: 2024-02-28

Version: 02.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Clax Magic Rust 70D2

UFI: QTG2-A0WQ-3008-0PE7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Prédétachant / Détachant.
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_10_1
AISE_SWED_PW_11_1
AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique
Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777
E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)
Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate, acide oxalique (Oxalic Acid)

Mentions de danger :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	220-535-5	2799-19-1	[1]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Voie cutanée, Catégorie 4 (H312) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10
acide oxalique	205-634-3	144-62-7	[1]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Voie cutanée, Catégorie 4 (H312) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir la section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
acide oxalique	1 mg/m ³	2 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC**Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oxalique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oxalique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oxalique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Clax Magic Rust 70D2

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oxalique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oxalique	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
acide oxalique	0.1622	-	1.622	1550

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
acide oxalique	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frotage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par brumisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage:**

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée. Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide**Couleur:** Limpide , Pâle , Jaune**Odeur:** Produit caractéristique

Clax Magic Rust 70D2

Seuil olfactif: Non applicable**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé

N.A.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles		
acide oxalique	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.**Point d'éclair (°C):** Non applicable.**Supporte la combustion:** Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé

N.A.

Température de décomposition: Non applicable.**pH:** ≤ 2 pur

ISO 4316

Viscosité cinématique: Non déterminé**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles		
acide oxalique	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles		
acide oxalique	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque**Densité relative:** ≈ 1.04 (20 °C)

OECD 109 (EU A.3)

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

Non approprié pour la classification de ce produit

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique****Propriétés explosives:** Non-explosif.

N.A.

Propriétés comburantes: Non comburant.

N.A.

Corrosion vis à vis des métaux: Corrosif(ve)

Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 37

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**Réserve acide:** ≈ -3.8 (g NaOH / 100g; pH=4)**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Clax Magic Rust 70D2

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Peut être corrosif pour les métaux. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

ATE - Voie cutanée (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				Non établie
acide oxalique	LD ₅₀	375	Rat	Méthode non fournie		375

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				Non établie
acide oxalique	LD ₅₀	20000	Lapin	Méthode non fournie		20000

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles			
acide oxalique		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide oxalique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles			
acide oxalique	Pas de données disponibles			

Irritation oculaire et corrosivité

Clax Magic Rust 70D2

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles			
acide oxalique	Pas de données disponibles			

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles			
acide oxalique	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles			
acide oxalique	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles			
acide oxalique	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
acide oxalique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles
acide oxalique	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate			Pas de données disponibles				
acide oxalique			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				
acide oxalique		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données				

Clax Magic Rust 70D2

		disponibles				
acide oxalique	LOAEL	150	Rat	Méthode non fournie		

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				
acide oxalique		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate			Pas de données disponibles					
acide oxalique			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles
acide oxalique	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles
acide oxalique	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles			
acide oxalique	LC ₅₀	160	<i>Carassius auratus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de			

Clax Magic Rust 70D2

		données disponibles			
acide oxalique	EC ₅₀	162.2	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles			
acide oxalique	IC ₅₀	80		Méthode non communiquée	192

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles			
acide oxalique		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles			
acide oxalique	EC ₅₀	1550		Méthode non communiquée	16 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				
acide oxalique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				
acide oxalique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate		Pas de données disponibles				
acide oxalique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
---------------	---------	-------------------	---------	---------	--------------------	-----------------

Clax Magic Rust 70D2

		soil)			n (jours)	
acide oxalique	EC ₅₀	1				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate					Facilement biodégradable
acide oxalique			89 % en 20 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles			
acide oxalique	Pas de données disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles				
acide oxalique	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
bis[(2-hydroxyéthyl)ammonium] oxalate	Pas de données disponibles				
acide oxalique	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Emballages vides**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** 3265**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (acide oxalique)

Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (oxalic acid)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 8

14.4 Groupe d'emballage: III**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.**Autres informations applicables:****ADR**

Code de classification: C3

Code de restriction en tunnels: (E)

Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

Non applicable

Seveso - Classification: Non classé**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Clax Magic Rust 70D2

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1002387**Version:** 02.0**Révision:** 2024-02-28**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 8, 14, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H312 - Nocif par contact cutané.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité